Extension de la mairie de Biot et remodelage urbain

Janvier 2025

L'extension d'une mairie sert de point de départ à l'aménagement d'un cadre historique sensible. Par sa grande malléabilité, le béton participe à la mise en valeur du centre-ville et de son patrimoine architectural.

Avec ses poteaux élancés, le pavillon joue d'un côté le rôle de signal urbain et, de l'autre, de cadrage sur le paysage.

La commune de Biot, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, souhaitait réaliser l'extension de sa mairie et relier ainsi, à l'aide d'un ascenseur public vitré, la ville haute historique au parking paysager des Bâchettes en contrebas. Cette opération urbaine devait tenir compte de la chapelle Saint-Roch, inscrite aux Monuments historiques. C'est l'atelier d'architecture EGR, lauréat en 2016 du prix des Albums des jeunes architectes et paysagistes, qui a été retenu au terme d'une procédure adaptée des marchés publics.

Respectueux des contraintes altimétriques, leur projet enrichit le programme initial d'un vaste parvis arrière à la chapelle et d'un pavillon, sorte de campanile – avec sanitaires publics, locaux d'archives municipales et salle des associations. En proposant un espace public plutôt qu'un simple édifice, les architectes sont allés au-delà des attentes de la maîtrise d'ouvrage. Dans leur démarche, les concepteurs ont notamment été guidés par la vue panoramique sur les vallons.

Réinterprétant la superposition des ordres, le bâtiment assure une subtile transition entre le tellurique et le céleste.

Sous le signe de la lumière et de la roche

Le projet semi-enterré s'inscrit dans le tissu urbain par la reprise du gabarit de la chapelle, sans oublier la dimension verticale du cyprès de haute tige voisin, emblématique de la région – dimension amplifiée par une série de barreaudages filigranes. Quant aux huit poteaux cannelés massifs sur deux niveaux, au niveau de l'entrée et de la salle des associations, ils accentuent l'ancrage dans le site par leur imposante section de 1 m. Dans un texte critique, l'architecte Jean-Patrice Calori n'hésite pas à parler de « solennité rustique » et de « douce et intime monumentalité ».



Selon les différents points de vue, le pavillon affirme sa verticalité ou son ancrage urbain.

Au sein de cet environnement provençal minéral généreusement ensoleillé, les architectes ont magnifié la lumière et la roche. L'architecture grecque se retrouve dans les cannelures des colonnes, révélant un souci d'affinement et de diminution de l'échelle du bâtiment. La dimension tellurique du site est traduite par la trouée rocheuse visible dans la salle des associations, dont elle éclaire le fond en tant que puits de lumière. Dégagé en cours de chantier, le socle de pierre a été mis à nu et en forme à l'aide d'engins de chantier. Son emprise circulaire se retrouve par homothétie dans le plan de la terrasse du parking paysager.



Filigrane face au paysage sur la terrasse, le pavillon repose sur un soubassement massif.

Le béton comme trait d'union

Quant au béton, héritage de l'art de bâtir romain, comme aiment à le rappeler les architectes d'EGR, il s'est avéré incontournable pour réaliser les murs de soutènement. Coffré, poli, sablé ou poncé, il répond au souci de « soigner la matérialité dans le cadre d'une commande publique » selon l'un des associés, Frédéric Einaudi. Dans la majorité des cas, il est coulé entre des coffrages en panneaux triplis, serrés par des griffes métalliques cassées au marteau lors du décoffrage. Privilégiant la matérialité du béton, les architectes ont évité les trous de banchage et joué avec les veinages du bois en faveur d'une dimension de puissance. Pour éviter les banches et obtenir une apparence lisse dans le cas des poteaux du pavillon, le coffrage a nécessité un important travail de menuiserie à base de bastaings afin de reprendre les importantes poussées horizontales. Ce lot délicat relevant de l'artisanat a été confié à une entreprise locale, fidèle partenaire de l'atelier d'architecture.



Parois en béton préfabriqué et dalle brute confèrent à la salle des associations sa massivité.

Dans la salle des associations, le béton présente une surface identique à l'intérieur comme à l'extérieur grâce à une préfabrication sur place, idéale pour l'expression de joints fins. Ces parois enserrent une isolation thermique.

Axonométrie de l'extension de la mairie de Biot.

Les revêtements de sol comme gage d'unité

Le béton se retrouve aussi dans les revêtements de sol des places, mais cette fois-ci sablé avant séchage définitif. Suivant une logique d'acceptation des altérations dans le temps, aucun traitement de surface n'a été appliqué. La chape du parvis est animée par l'artiste Luca Mengoni, qui souhaitait créer une constellation colorée. Réalisés par les artisans verriers biotois, des pavés de verre intégrant de la poudre de couleur bleue et de la poudre phosphorescente sont rétro-éclairés en soirée par restitution de la lumière stockée. Des baguettes en laiton les relient en guise de joints de dilatation. Cette intervention artistique parachève une conception architecturale et urbaine aussi ancrée qu'inspirée.

Plan du R+1.

Reportage photo : © Giaime Meloni

Fiche technique

- Maître d'ouvrage : commune de Biot
- Maître d'œuvre : atelier EGR Architectes
- BET : le BE (TCE)
- Entreprise gros œuvre et préfabrication : Avena TP
- Surfaces : 1 300 m² SDP, espaces extérieurs 400 m²
- Coût : 1 550 000 € HT
- Programme : extension de la mairie + ascenseur urbain + salle des associations + archives municipales et aménagement urbain.

Auteur

Yves Minssart

Retrouvez tout l'univers
de la revue Construction Moderne sur
constructionmoderne.com

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes les archives de la revue
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet